



5.6.2018

## Prise de position

# PRESSION SUR LES PRIX EN SUISSE

### 1. Situation initiale

On constate une attention toujours plus grande des responsables politiques et du secteur de la santé suisses sur les prix de produits médicaux ainsi que sur les comparaisons non qualifiées des prix avec l'étranger.

Swiss Medtech en qualité de représentante de la branche de la technologie médicale suisse<sup>1</sup> est en faveur d'une discussion approfondie à ce sujet.

Les principaux défis auxquels les entreprises de technologie médicale font face résident dans les secteurs de l'innovation et de l'accès au marché et sont renforcé par la mise en œuvre du nouveau Règlement relatif aux dispositifs médicaux (MDR). De plus, l'érosion tarifaire constatée sur le marché suisse porte toujours plus préjudice à l'attractivité de la place suisse en termes de recherche et de fabrication. D'autres redistributions des investissements en faveur de la recherche, du développement et de la fabrication s'annoncent et risquent de se traduire par la délocalisation de postes de travail à l'étranger.

### 2. Position de Swiss Medtech

Swiss Medtech s'engage en faveur d'une technologie médicale de haute qualité et sûre. La garantie de l'utilisation sûre de dispositifs médicaux et le niveau de qualité de prise en charge qui en découle sont uniquement possibles grâce à des prestations de services spécifiques proposées à des conditions locales.

Swiss Medtech soutient la libre fixation des tarifs de produits médicaux sur la base de la concurrence et ne s'oppose pas aux importations parallèles de manière générale. En qualité de branche tournée vers l'exportation, la technologie médicale dépend du libre trafic des marchandises.

Par sa contribution essentielle aux services de santé suisses, la branche de la technologie médicale est disposée à apporter sa contribution à la maîtrise des coûts et a significativement diminué ses prix depuis le lancement en 2012 du système de forfaits par cas.

Mais il convient néanmoins de renoncer aux comparaisons indifférenciées des prix avec l'étranger. Lors de comparaisons de prix avec l'étranger, les prestations complémentaires comme la formation du personnel médical et des prestations de services qui ont lieu sur le marché suisse et aux prix du marché suisse doivent être pris en compte au même titre que les obligations légales du responsable de la

---

<sup>1</sup> La branche de la technologie médicale suisse constitue un véritable pilier de l'économie suisse. Réunissant quelque 1350 entreprises et plus de 50 000 collaborateurs, elle génère un chiffre d'affaires de CHF 14,1 milliards, soit environ 2,2% du PIB et près de 4% de l'ensemble des exports suisses. La Suisse est le quatrième plus important exportateur de produits médicaux en Europe. Les entreprises de technologie médicale suisses investissent jusqu'à 30% de leur chiffre d'affaires dans la recherche et le développement en Suisse. 86% des entreprises prévoient des investissements en Suisse et 82% planifient des investissements à l'étranger (ISTM 2016).

mise sur le marché. Il s'agit d'importants composants d'une prise en charge de patients de haute qualité qui garantissent la qualité optimale des résultats et contribuent au bien-être du patient. Les responsables politiques, les établissements de santé et les prestataires de services doivent en tenir compte dans la fixation des prix.

La prospérité suisse se reflète aussi dans le niveau de salaire élevé qui y règne. D'autre part, les frais de subsistance, les prix du sol, les frais de location sont proportionnellement élevés et sont intégrés au calcul pour le marché suisse dans le cadre duquel ils rejoignent les frais supplémentaires des prestations exécutées dans les trois langues nationales. Comparée aux autres pays européens, la Suisse constitue aussi un petit marché associé à des volumes de ventes réduits. D'importants volumes et ainsi une meilleure répartition en fonction des coûts fixes ou des prix plus bas ne sont donc possibles que dans une certaine limite.

Une rémunération appropriée renforce l'activité d'investissements de la Suisse en faveur de la branche de la technologie médicale suisse et crée des emplois (gestion, service, recherche et développement, sites de production).

### **3. Conclusion**

Une qualité de prise en charge élevée et une utilisation sûre de dispositifs médicaux en Suisse sont uniquement possibles grâce à des prestations de services spécifiques et à des conditions locales. Les utilisateurs doivent bénéficier d'une formation, d'un conseil et d'un accompagnement spécifiques afin de pouvoir garantir un niveau de qualité de prise en charge élevé.

Il n'est pas possible d'assurer la pérennité de ces services de haute qualité sans rémunération appropriée. Ils sont principalement exécutés par des sociétés dont le siège se trouve en Suisse, qui engagent du personnel qualifié et qui contribuent en conséquence au pouvoir d'achat national. Pour des raisons de coût, de nombreuses offres de l'étranger ne comprennent donc pas de telles prestations supplémentaires. Si la Suisse devrait être rester un site de production en demande, le débouché suisse doit également rester attractif.

Swiss Medtech s'engage en faveur d'une technologie médicale de haute qualité et sûre. L'association encourage l'établissement de conditions-cadres attractives et stimulant l'innovation en vue de promouvoir la place suisse en termes de recherche et de fabrication, en faveur de prix justes et de la suppression de règles inutiles et coûteuses.

Elle soutient le système de santé libéral national. Son objectif consiste à préserver la qualité de prise en charge élevée du point de vue des patients et à assurer un accès non bureaucratique à des méthodes de traitement innovantes. De plus, Swiss Medtech s'engage fortement en faveur d'un remboursement rapide, juste et transparent de produits médicaux ainsi que de systèmes tarifaires efficaces correspondants.